UNSA, le Syndicalisme en positif !

DR Lorraine

Compte rendu de la REUNION DP du 8 avril 2015

Emploi

1 ATT TS signalisation ferroviaire à PIES fin d'année (sortie d'alternance avec priorité au recrutement)
Pas d'embauche prévue dans les autres entités

HRA Paie

Comme en janvier, la paie de février a été versée en temps et en heures, la distribution des bulletins de paie s'est réalisée correctement et les gestionnaires s'approprient de mieux en mieux l'outil.
956 paies sont sorties invalides en février sur 165 000 émises, les virements des agents concernés ont cependant été payés par acompte. Toutefois, plusieurs sujets font l'objet d'une attention toute particulière de la part des équipes RH sur le terrain et des équipes SI et métier RH. Plusieurs « trains » de maintenance ont eu lieu visant à résoudre les anomalies détectées.
Commentaire UNSA : Nous avions demandé à l'entreprise une gratification pour les agents ayant participés à cette transformation majeure. Notre revendication ayant abouti, les agents ont pu recevoir une gratification allant jusqu'à 250 euros.

Don de journées enfants

La loi du 9 mai 2014 permet à tous les salariés, avec l'accord de leur employeur et sous certaines conditions, de renoncer à des jours de repos au bénéfice d'un autre salarié de l'entreprise ayant un enfant gravement malade.
Dans l'attente de l'élaboration d'une procédure interne en collaboration avec les organisations syndicales, le recours au don est autorisé sous forme d'expérimentations, selon des modalités établies par la DRH au regard de la loi.
Commentaire UNSA : N'hésitez pas à nous contacter en cas de nécessité.

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

Accueil à la DR

Les horaires d'ouverture de l'accueil de METZ sont : 7h30 à 12h00 et 13h00 à 17h00.
La plage d'ouverture a été élargie depuis le déménagement de la DR rue Royale. Les horaires d'ouverture de l'accueil de NANCY sont : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00.
Les absences du personnel de l'accueil pour un «petit moment» ne sont pas remplacées, pour les absences plus longues et les compléments de couvertures, ils sont réalisés par des personnels de la DDET, selon l'occupation du moment.

Réforme du ferroviaire

Le projet de mise en œuvre de la réforme du ferroviaire a été soumis pour consultation au CCE le 10 mars, puis au CER Lorraine le 26 mars.
Il sera mis en œuvre dans les conditions présentées dans ces instances.
La période de transition du 1er mars au 1er juillet 2015 ne sera finalement pas mise en place. Les agents seront donc tous affectés à leur EPIC le 1er juillet 2015.
En ce qui concerne les élections professionnelles, aucune information complémentaire n'est disponible à ce jour.
Elles devraient avoir lieu en novembre 2015, mais les protocoles électoraux ne sont pas encore établis.
Commentaire UNSA : Nous demandons que les Pôles RH soient renforcés pour préparer ce moment important de notre démocratie sociale.

Infos syndicales

Il est interdit d'utiliser le CRT pour diffuser des tracts syndicaux, le Code du travail et nos règles internes interdisent le tractage sur lieu de travail.
A la date de rédaction du compte-rendu, nous n'avons pas de date de réunion à communiquer.
Une réunion sur le sujet avait été évoquée pour définir les règles d'utilisation.

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

Ça vous intéresse !

L'INFO CE

Lors du dernier CER, l'UNSA Ferroviaire a souhaité interpeller la Direction Régionale sur divers points:

L'Infrapôle est en ébullition, les agents de l'ET ont une inquiétude grandissante concernant le respect du RH077 au titre 1, l'ANS va crescendo sur l'ECT, les suppressions de postes annoncées cycliquement sur l'EV S'ACCELERENT AU POINT QUE LES VENDEURS SE DEMANDENT CE QU'IL VA ADVENIR DE LEUR METIER, le RH 281 se développe fortement sur le Technicentre et la liste n'est pas exhaustive... Les cheminots lorrains sont désabusés et attendent des nouvelles enfin positives et rassurantes.

Réunion tripartite SNCF-Région Lorraine-OS.

Dans un courrier en date du 13 mars 2015, le président du Conseil Régional de Lorraine consent enfin à recevoir les organisations syndicales représentatives de Cheminots ainsi que la Direction régionale SNCF Lorraine dans le cadre d'une réunion tripartite qui se tiendra le 16 avril.

Le principe de cette réunion avait été acté au mois de mai 2014 à la demande des organisations syndicales dont l'UNSA qui se félicite aujourd'hui que cette demande aboutisse enfin.

Il ne nous appartiendra pas de disserter sur les différents événements qui auront conduit à repousser cette réunion pendant près d'une année.

Nous avions bien perçu à l'époque les tensions qui régnaient entre l'autorité organisatrice et l'entreprise sur le sujet des coûts liés à la facturation du TER et qui avaient fait l'objet d'une demande de diagnostic auprès de l'opérateur privé TRANSDEV/SMA de la part du Conseil Régional.

L'UNSA se rendra à cette réunion dans un esprit constructif et parlera sans langue de bois.
Les problèmes du quotidien comme la présence humaine dans les gares, les heures d'ouverture des guichets, l'équipement des trains en personnel, ainsi que la prise en charge des personnes à mobilité réduite seront abordés.

L'UNSA souhaite cependant que la montagne n'accouche pas d'une souris et que les différents arguments qui seront évoqués contribuent à pérenniser et préserver l'emploi des cheminots en Lorraine.

Les clients et usagers sont attachés à un service public de qualité et plébiscitent chaque jour les cheminots pour la qualité du travail accompli et le service rendu.

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou **772 992**
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

Le tout étant de savoir aujourd'hui ce que chacun veut mettre sur la table pour la réussite du TER, la satisfaction des usagers et la préservation de l'emploi des travailleurs du rail en Lorraine.

L'heure doit être au travail, A LA CONCERTATION, à la responsabilité de chacun.

La réforme est une conséquence de la situation difficile du ferroviaire depuis plusieurs années.

L'INFO TRANSVERSE

Férié du 1er mai: comment ça marche?

Les agents récupèrent une journée compensatrice lorsqu'ils travaillent ou sont en repos ce jour là. Cette règle ne s'applique pas pour un jour férié tombant un dimanche. Par exception, lorsque le 1er mai tombe un dimanche, seuls les agents dont l'utilisation ce jour-là est imposée par les nécessités de service ou qui se trouvent en repos bénéficient d'un repos compensateur.

La prime

En négociant et signant l'accord salarial 2014, l'UNSA a obtenu un ensemble de 9 mesures plaçant votre pouvoir d'achat bien au dessus du taux de l'inflation constaté.

Le doublement du budget moyen alloué à "La Prime" a pour effet, dès 2015, d'accorder **400 Euros** en moyenne pour les agents des collèges "Exécution et Maitrise", avec un maximum de **600 Euros.** (Part collective + individuelle)

Versements effectifs sur fiches de paye suivant directives des Domaines et Activités (Mars à juin 2015) avec motivations écrites de l'encadrement concerné. L'intégration du Groupe Public Ferroviaire SNCF, inscrite dans la Loi et négociée par l'UNSA, sacralise et sécurise le versement aux agents éligibles des 3 Epic (SNCF, Réseau et Mobilités).

Certaines Organisations syndicales le dénoncent haut et fort, l**'UNSA**, à l'avant poste de la défense de votre pouvoir d'achat, **s'en félicite**...

100 % gagnant

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou **772 992**
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org